

OBJECTIF DE LA FORMATION / MÉTIER

L'animateur **d'activités et de vie quotidienne** exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.

Il accueille **différents publics** en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il conçoit et **anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.**

Il conçoit et anime des **activités éducatives**, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de **trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.**

Il assure la **sécurité des tiers et des publics** dont il a la charge. Il évalue ses actions d'animation et en **rend compte.**

PRÉREQUIS

- Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus (Si sortie de 3ème : à partir de 15 ans). Pour les PSH sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.
- Avoir un contrat d'apprentissage avec un professionnel agréé.
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Satisfaire à un entretien de motivation

COMPÉTENCES VISÉES

- Participation au **projet** et à la vie de la structure.
- Animation des temps de **vie quotidienne** de groupes.
- **Conception des activités** en direction d'un groupe.
- **Animation** d'activités en direction d'un groupe

ENTREPRISE D'ACCUEIL


Accueils collectifs de mineurs (périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances), toutes structures organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

DURÉE DE LA FORMATION

1 an (Pour les PSH possibilité d'aménagement de la durée de la formation).

- Au CFA : **18 semaines** (28 h par semaine sur 3 ou 4 jours),
- En entreprise : **18 semaines** (7 h par semaine) + **11 semaines** (35 h par semaine) + **5 semaines de congés payés.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations diagnostiques, formatives et sommatives pendant la formation
 - Obtention du diplôme par **épreuves terminales** (validation des 4 UC)  [Déroulées des épreuves de certification](#)
- La formation est réalisée uniquement de **façon complète**, nous ne proposons pas de validation partielle d'un ou de blocs de compétences.

APRÈS LA FORMATION

→ Le CPJEPS AAVQ permet de se présenter au **concours d'adjoint territorial d'animation principal** de deuxième classe (catégorie C).

VIE ACTIVE

POURSUITE D'ÉTUDES

ANIMATEUR ENFANCE - JEUNESSE

ANIMATEUR EN ACCUEIL DE LOISIRS

ANIMATEUR EN ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES

ANIMATEUR EN SEJOURS DE VACANCES ANIMATEUR

SOCIOCULTUREL

BPJEPS LOISIRS TOUT PUBLIC

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES DE DROIT

 [Dispenses d'épreuves selon les diplômes déjà obtenus](#)

La formation est **ouverte aux personnes en situation de handicap** sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap : handicap.referentecfa@dalzon.com

 [Accompagnement pour les apprentis en situation de handicap accueillis au CFA](#)

POUR ALLER PLUS LOIN SI CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE

 [Informations sur l'apprentissage](#)

Le livret d'Accueil de cette formation

 [Livret d'accueil CPJEPS](#)

Le carnet d'apprentissage de cette formation

 [Carnet d'apprentissage](#)

MÉTHODES MOBILISÉES POUR LA FORMATION

- Positionnement
- Des formateurs dont les compétences sont **évaluées annuellement**, diplômés de niveau **minimum 6** pour les domaines généraux et **minimum 4** avec **2 ans d'expérience** pour les domaines techniques et professionnels
- **Cours théoriques** et mise en application au CFA et en entreprise
- **Évaluations** diagnostiques, formatives et sommatives
- Soutien individualisé via un **accompagnement**
- **Bilans** semestriels

DES MOYENS MATERIELS PEDAGOGIQUES MIS A VOTRE DISPOSITION

Une dizaine de salle de cours équipés de vidéoprojecteurs	Matériels pédagogique liés à l'animation (sportive, ludique, culturel ...)
1 CDI	1 salle informatique
19 studios de 2 personnes	

MODALITÉS DES INSCRIPTIONS AU CFA

Inscrivez-vous sur notre site pour nous donner vos coordonnées et nous conviendrons d'un **RDV au CFA**.

Nos inscriptions sont ouvertes **à partir de janvier** de l'année du début de formation (septembre) et jusqu'à **3 mois après**.

Naturellement vous pouvez nous joindre à tout moment pour des demandes de renseignements par mail secretariat.cfavestric@dalzon.com ou téléphone **04 66 73 13 02**.

Pour le RDV munissez-vous de :

- Votre dernier **bulletin scolaire et d'un CV**

Lors du RDV :

- Vous rencontrerez la **coordinatrice** avec laquelle vous **échangerez** sur votre cursus et **vos projets** professionnels.
Cette dernière à l'issue de l'entretien vous proposera un **parcours de formation**.

FRAIS DE LA FORMATION

L'apprenti ne supporte aucun frais. C'est en effet l'employeur qui effectue les démarches pour obtenir un financement de la part de l'OPCO (opérateur de compétences) dont il dépend. **L'OPCO** prend en charge le **financement de votre formation au CFA.**

 [Tarifs restauration](#)

 [Tarifs hébergement](#)

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS

Pour les **personnes en situation de handicap**, l'établissement dispose de **salles de formations accessibles** en rez-de-chaussée.

Transport liO (cars) : lignes **132** et **133** arrêt Collège Lycée Emmanuel D'Alzon

TER : arrêt **Vergèze Codognan** puis ligne **137 liO**

 <https://lio.laregion.fr/>